

PV Assemblée générale 07.04.2022

Au Café Restaurant Le Tunnel, Grand-Rue 68, 1700 Fribourg à 18h30

Présence : Jean-Thomas Vacher (président), Nadine Willa (membre du comité), Anne-France Irzik (membre du comité), Charlotte Jatou, Floriane Ducrest, Anne Schrago, Karine Demierre et Alba Eggs.

Jean-Thomas Vacher ouvre la séance et souhaite la bienvenue à chacune et à chacun. Il relève la présence en particulier d'Anne Schrago qui va être engagée dès le 01.05.2022 en qualité de co-directrice de l'Association et qui travaillera en job-sharing avec Floriane dès son retour de congé maternité au printemps 2023, après avoir assuré également son remplacement.

1. **Approbation du PV AG 30.09.21.** Le PV est approuvé.
2. **Rapport d'activité 2021 :** Jean-Thomas Vacher, le président, présente les grands changements en 2021. L'équipe professionnelle s'est agrandie : JP a une AS dans tous les cantons romands ainsi que des psychologues et un médiateur bénévole. Le comité a fait tout un travail autour de la révision des statuts avec modification des vision, mission, valeurs, objectifs. Ceci a été fait avec le soutien de Vito Angelillo, le superviseur de JP. En résumé, l'équipe grandit, les finances aussi et finalement c'est l'association dans son ensemble qui évolue très positivement. Le rapport est approuvé.
3. **Approbation des comptes 2021 :** Anne-France Irzik, responsable des finances au comité, présente dans les détails les comptes que les membres ont pu consulter avant la séance. Résultat exceptionnel pour 2021 avec un excédent de CHF 13'968,64. Progression de 50% pour les produits entre 20-21. Total des produits CHF 235'805.40, total des charges CHF 220'214.56. Total d'Actif CHF 271'778.71, total du Passif CHF 257'810.07. Les comptes sont approuvés.
 - a. **Rapport de la Fiduciaire, vérificatrice des comptes.** Premier exercice vérifié par une Fiduciaire. Vu le développement de l'association et les chiffres qui augmentent, il était important pour le Comité d'avoir un organe de contrôle spécialisé. Le rapport est approuvé.
 - b. **Décharge aux membres du comité et au CIS :** décharge approuvée.
4. **Reconduction et décharge des vérificateurs des comptes :** la reconduction et la décharge est approuvée à l'unanimité.

5. **Approbation du budget 2022** : Anne-France Irzik explique l'augmentation du budget 2022 par rapport à l'année 2021. La professionnalisation continue et JP a engagé une collaboratrice scientifique, Karine Demierre. Il y a également une augmentation des taux des AS pour poursuivre le développement du projet, selon les besoins du terrain. En votant le budget 2022, les membres acceptent aussi le montant de la cotisation qui ne change pas de CHF 50.-/an pour une personne seule et CHF 60.-/an pour un couple. Le budget est approuvé.
6. **Élection et démission membres du comité** : il n'y a pas d'élection ni de démission cette année. Point supprimé.

Modification et approbation des statuts : Jean-Thomas Vacher explique que tout un travail autour des statuts était en cours depuis plus d'une année. Ce travail a enfin abouti grâce à un week-end de réflexion avec Vito Angelillo. Il avait été question de savoir si JP gardait la forme d'une Association ou si elle se transformait en Fondation. Le Comité a choisi de garder l'Association. Les principales modifications se portent sur l'article 4 : valeurs, vision, mission ainsi que sur le point II Membres : les membres ne sont plus forcément des bénéficiaires. Séparation des deux choses car les bénéficiaires ont besoin de soutien, ne sont pas forcément présents à l'AG et ne voient pas toujours de plus-value d'être membre au moment du suivi professionnel. Nous avons de la peine à obtenir le paiement des cotisations par les membres-bénéficiaires. Un travail pour la recherche de membre va se faire au niveau du Comité. Les bénéficiaires payeront donc leur prestation dès 2023 et plus leur cotisation.

Demande d'amendement de Karine Demierre pour la vision et mission.

Version proposée par Comité

Jean-Thomas Vacher explique que la vision est un idéal à atteindre. C'est dans ce sens que le mot épanouissement a été posé. Il rappelle que la vision et mission ont été travaillées en pensant à l'avenir et c'est dans ce sens qu'on a élargi à jeune parent (et pas adolescent et jeune adulte). Concernant l'isolement et précarité ces mots sont cohérent avec notre public cible et la recherche de fonds.

Vision : Nous aspirons à une société où chaque jeune parent et futur jeune parent est intégré et trouve la place qui lui convient pour s'épanouir en toute confiance.

Mission : La mission de l'Association est de soutenir les jeunes parents et les futurs jeunes parents à vivre et à concilier leur parentalité, leur jeunesse et leur formation,

en Suisse romande. Nous les encourageons et les accompagnons à rester acteur de leur propre vie de manière autonome et responsable afin de favoriser leur intégration et d'éviter le risque de précarité et d'isolement.

Pour atteindre notre mission, nous mobilisons les ressources nécessaires au sein du réseau professionnel et bénévoles.

Version de Karine Demierre : selon ses cours suivis en master, l'épanouissement n'est pas mesurable donc elle souhaite laisser tomber cette partie. Le deuxième élément est qu'elle a le sentiment, en tant qu'ancienne jeune maman, que dans la proposition du comité, le jeune parent aurait besoin de l'association. Il faudrait dire que JP est présent mais pas indispensable. Finalement, il y a l'aspect négatif de précarité et isolement à la fin de la mission. Elle propose une phrase positive.

Vision : Nous aspirons à une société qui intègre chaque parent, adolescent ou jeune adulte, et futur jeune parent et où celui-ci peut trouver la place qui lui convient.

Mission : La mission de l'Association est de soutenir les jeunes parents et futurs jeunes parents dans la conciliation de leur parentalité, leur jeunesse et leur formation, en Suisse romande. Elle les encourage à vivre de manière autonome et responsable et favorise les contacts sociaux. L'association ne poursuit pas de but lucratif ou commercial.

L'assemblée débat sur les deux propositions.

Version Vision approuvée :

Vision : Nous aspirons à une société où chaque parents adolescent, jeune adulte et futur jeune parent est intégré et trouve la place qui lui convient pour s'épanouir en toute confiance. 4 votes pour et 3 votes contre. La version proposée ci-dessus est approuvée.

Version Mission approuvée :

La mission de l'Association est de soutenir les jeunes parents et les futurs jeunes parents à vivre et à concilier leur parentalité, leur jeunesse et leur formation, en Suisse romande. Nous les encourageons et les accompagnons **à rester** acteur de leur propre vie de manière autonome et responsable afin de favoriser leur intégration et d'éviter le risque de précarité et d'isolement.

Pour atteindre notre mission, nous mobilisons les ressources nécessaires au sein du réseau professionnel et bénévoles. Version approuvée.

Les statuts sont acceptés à l'unanimité.

7. Discussion des projets : entre pairs et bénévolat.

Entre Pairs : Floriane Ducrest, directrice, explique que ce projet a pour but de faire renaître les fondements de l'association, à savoir les contacts Entre Pairs. Des étudiantes en master à la HETS ont travaillé sur le sujet des groupes WhatsApp et ont analysé les besoins des jeunes parents. Il en ressort qu'il faudrait organiser une rencontre, cadrée et menée par des professionnels, invitant les jeunes parents à choisir leur forme de rencontre. Charlotte Jaton a été engagé pour s'occuper plus spécifiquement de ce projet en octobre 2021. Elle prend la parole et explique les prochaines étapes. Une rencontre autour d'un brunch sera organisée le samedi 9 juillet prochain. Les AS contactent chaque jeune parent pour les convoquer. Idée de thématiser la motivation des jeunes parents à ce moment : qui veut prendre des responsabilités ? comment on fonctionne pour la suite ? Dans un premier temps, les gens doivent se rencontrer pour que les groupes WhatsApp puissent se remettre en place et être vivants. En fonction des inscriptions, on définira un lieu. Charlotte Jaton ajoute que sur le canton de Vaud, premier rdv des parents avec le jardin des parents (association vaudoise) se fera le mois prochain. Elle complète également en expliquant que JP a mis en place une marche à suivre pour mettre les parents en lien : systématiquement les voir avant de les mettre en lien.

Bénévolat :

Soirée bénévolat 13 janvier. Il y avait que 3 personnes présentes et elles sont maintenant investies dans les situations. Chaque bénévole investie dans une situation doit donner son casier judiciaire. Le 23 juin prochain, une séance sera organisée avec les bénévoles qui sont dans les situations pour qu'ils puissent se sentir appartenir à une équipe, déposer les choses qu'ils ont vécu. Le 22 septembre, une nouvelle séance d'info bénévole se fera. Charlotte ajoute que JP marche sur des œufs entre les demandes de soutien et les bénévoles actifs. Il ne faudrait pas recruter trop de bénévoles qu'on ne pourrait pas « occuper ».

8. Divers

Événements JP : à réfléchir pour la suite. L'année prochaine, un événement sera organiser comme un soutien de soutien dans le but d'avoir des membres en plus et de fêter les 20 ans de l'association.